

LE TRAIT D'UNION



PROCHAÎNEMENT DANS VOTRE COMMUNE...



É Chères Varennoises, Chers Varennois,

D Curieuse période que ce début de printemps 2020 où, du fait d'un virus sournois notre quotidien est bouleversé et nos certitudes ébranlées.

Lors des vœux de début d'année, j'évoquais une année particulière annonciatrice de mutations profondes et de changement de rythme, je ne pensais pas si bien dire.

I Alors que la nouvelle équipe municipale, sortie des urnes le 15 mars devrait être en place, c'est toujours le même groupe qui pilote puisque les conseils d'installation ont été reportés à une date inconnue à ce jour et que, compte tenu du confinement imposé à tous, tout tourne au ralenti.

T C'est contraignant mais indispensable si l'on veut sortir dans des délais raisonnables et sans trop de dommage pour notre commune de cette pandémie.

O La très grande majorité des citoyens fait preuve de civisme et d'intelligence et doit être remerciée pour sa conduite exemplaire. Quant aux quelques individus qui se pensent intouchables ou au

dessus des lois, ils ne font que mettre en lumière leur niveau de bêtise et d'égoïsme et ne méritent pas que l'on s'attarde sur leur comportement !

Tous les chantiers et dossiers ont été arrêtés ou retardés, nul doute que les conséquences vont s'étaler sur une longue période et que les calendriers prévus seront mis à mal, ce qui n'empêchera pas la réalisation des priorités.

De même, l'ensemble des programmations culturelles et des animations sont annulées ou reportées au mieux à la fin de l'été pour éviter les regroupements de masse et les risques de contamination.

Dès que possible, les nouveaux élus pourront mettre en œuvre les engagements pris et travailleront sans relâche pour le mieux être de chacune et chacun.

Merci à toutes celles et ceux qui nous ont soutenu et se sont déplacés pour voter malgré la pandémie et l'absence d'opposition. Vos voix sont notre légitimité et nous ferons tout pour mériter votre confiance, en étant à l'écoute de toutes les expressions qui nous permettront de prendre les bonnes décisions.

Nous sommes en ordre de marche, il suffit que l'horizon se dégage pour que toute cette énergie se mette en mouvement !

Bonne lecture à tous

Roger LITAUDON, Maire

Sommaire :

Articles délégations p. 2 à 8

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Nous remercions toutes les personnes qui ont bien voulu apporter leur concours, assesseurs, scrutateurs, employés communaux, ... et ont ainsi permis le déroulement du scrutin du 15 mars 2020 malgré la situation déjà difficile.

FINANCES

Le 10 mars 2020, le conseil municipal a approuvé les comptes de l'exercice 2019 pour le budget communal principal et les budgets annexes de l'eau et de l'assainissement. Ces comptes établis séparément par les services communaux et la trésorerie municipale coïncident exactement. Nous remercions les agents des deux structures pour leur travail consciencieux.

Résultats du budget principal 2019

Fonctionnement		Investissement	
Total des recettes	4 442 753,40 €	Total des recettes	1 705 790,70 €
Total des dépenses	4 237 313,64 €	Total des dépenses	1 135 161,03 €
Résultat positif	205 439,76 €	Résultat positif	570 629,70 €

Résultat positif cumulé avec les exercices précédents : 776 069,49 €

Les restes à réaliser représentant des projets engagés et des aides accordées à ce jour sont :

En recettes	56 600,00 €	En dépenses	609 265,40 €
Solde négatif	552 665,40 €		

Détail des restes à réaliser

Dépenses		Recettes	
Etudes entrées de Ville	31 709,00 €	Voirie clos Richard, chemin de liaison, ...	56 600,00 €
Etude reconquête centre-ville	36 530,00 €		
Achat terrains	8 850,00 €		
Achat Immeuble+démolition	130 000,00 €		
Achat matériel informatique (ordinateur école maternelle, serveur Mairie, informatisation G Sand)	59 946,00 €		
Achat tables salle Favalelli	4 000,00 €		
Aménagement des entrées de ville	280 404,00 €		
Travaux de voirie	37 826,40 €		
Etude création de courts de tennis couverts	20 000,00 €		
Total	609 265,40 €		56 600,00 €

Résultats du budget annexe de l'assainissement 2019

Fonctionnement		Investissement	
Total dépenses	71 298,13 €	Total dépenses	2 201 460,54 €
Total recettes	349 912,47 €	Total recettes	1 271 704,71 €
Résultat	278 614,34 €	Résultat négatif	929 755,83 €

Résultat négatif cumulé avec les exercices précédents : 651 141,49 €

Les restes à réaliser représentant des projets engagés et des aides accordées à ce jour sont :

En recettes	1 908 620,00 €	En dépenses	1 243 681,00 €
Solde	664 939,00 €		

Résultat de clôture après incorporation des restes à réaliser : 13 797,51 €

Des subventions sont en cours de déblocage et sont versées proportionnellement à la réalisation des chantiers, ce qui explique les faibles recettes.

Résultats du budget annexe de l'eau 2019

Fonctionnement		Investissement	
Total dépenses	949,87 €	Total dépenses	0,00 €
Total recettes	40 617,55 €	Total recettes	58 340,82 €
Résultat	39 667,68 €	Résultat	58 340,82 €

Résultat de clôture cumulé : 98 008,50 €

Ce budget concerne uniquement le fonctionnement (et les amortissements s'y rattachant) d'un puits alimentant une entreprise locale, ce qui explique le peu d'opérations.

Nouvelle présentation des factures

La dématérialisation des factures des services municipaux a débuté en début d'année et devrait se poursuivre progressivement.

Elles sont désormais extraites de l'application Hélios du Ministère des Finances et conformes à la charte graphique des services fiscaux sous forme d'avis des sommes à payer.



LOGEMENT

Au bâtiment N de la cité de l'Air, Rue des Brémonts, la ville de Varennes-sur-Allier dispose encore à la location des appartements suivants :

- 1 logement type 4 à louer au 2^{ème} étage (loyer 368, 50 € + provision de charges 209, 21 €)
- 2 logements type 3 en rez-de-chaussée, adaptés aux personnes à mobilité réduite, en cours de réfection, (loyer 297 € + provision de charges 175, 33 €).

Les personnes intéressées peuvent demander un dossier auprès de l'accueil de la mairie.



COMMERCE, ARTISANAT, DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ DE DYNAMISATION DE L'EMPLOI

par François ATHAYNE, Maire-Adjoint délégué

PERMANENCES :
chaque lundi de 14h à 15h et sur rendez-vous

COMMERCE

Bien que l'activité soit plutôt au ralenti en ce moment de pandémie, il y a encore eu des mouvements dans les commerces sur la fin d'année 2019. Johanna BODEZ a repris le salon de coiffure ATHAYNE, 13 avenue de la Gare et le petit casino en centre-ville a été repris par Madame et Monsieur BAILLY originaires du Nord, des professionnels qui ont exploité un magasin similaire en Bourgogne pendant 13 ans. Bienvenue à ces nouveaux entrepreneurs !

En raison de la crise sanitaire c'est avec regret que la Chambre d'Agriculture de l'Allier a annulé tous les Marchés de Producteurs de Pays jusqu'au 15 juillet. Celui de Varennes devant se tenir le 26 juin n'aura donc pas lieu.

Prochainement, les exploitants de l'hôtel restaurant « Les Landiers » devraient ouvrir à l'emplacement de la charcuterie Trépied un bar à vin et produits locaux (rue Victor Hugo), confortant l'offre commerciale.



Johanna BODEZ

VARENNES-SUR-ALLIER

Lors du dernier conseil municipal, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Allier a tiré un portrait du territoire varennois.

Je vous fais part de quelques informations :

Évolution de la population

En baisse depuis 2013, avec une pointe basse en 2015 à 3540 habitants, l'évolution sur la commune est remontée à 3569 habitants soit 0,9% et semble se stabiliser depuis 2017.

L'âge moyen dans l'Allier est de 44 ans, 40 ans en Auvergne Rhône Alpes (AURA) et 46 ans sur notre territoire.

Catégories Socio-professionnelles : forte part de retraités. Nous sommes dans la moyenne de la région AURA.

Tissu économique

Sur la commune il y a 338 établissements actifs.

Le secteur agricole (4%) est largement sous représenté comparativement à l'Allier 14% (voire la Région 5,2%). En revanche, on note une forte représentation en commerces 65% (Allier 56% - AURA 63%)

Concernant les effectifs, 92% d'établissements comptent moins de 10 personnes, tandis que le cumul atteint 1633 emplois.

Parmi la population du territoire 1158 actifs ont un emploi dans leur commune de résidence, soit 48% ce qui est supérieur à l'Allier et AURA.

Portrait des entreprises : entreprises artisanales 83,26% ont moins de 3 ans, 44% ont plus de 10 ans. Baisse constatée dans le bâtiment mais forte hausse dans les services et la fabrication.

On note une bonne évolution des immatriculations sous forme d'établissements indépendants pour 61% dont près de la moitié en Micro entreprises.



L'âge moyen du dirigeant est de 48 ans et sur 90 chefs d'entreprise 30% sont des femmes.

23 apprentis travaillent sur la commune, 12 habitent sur celle-ci. 96% d'apprentis préparent un CAP (niveau 5) et seulement 4% se dirigent vers un Bac Pro (niveau 4) ou B.T.S. (niveau 3).

La cérémonie des vœux a d'ailleurs permis à Mme DIAT et M. le Maire de mettre à l'honneur William VIOLET, un jeune varennois ayant obtenu le titre de meilleur apprenti de l'Allier, catégorie CAP Plâtrier et effectuant son apprentissage dans l'entreprise locale RP Bâtiment.

Points forts

Augmentation du nombre d'entreprises artisanales, forte part des formes juridiques porteuses de créations d'emplois, indice d'attractivité des apprentis très positif.

Point de vigilance

Professionnels de l'alimentaire en baisse, forte part d'artisans de plus de 55 ans.

Conclusion

Au global, nous avons un territoire qui se situe au-dessus de la moyenne de l'Allier voire de la Région AURA ce qui est encourageant pour la jeune génération et pour la dynamique de développement qui doit se poursuivre et s'intensifier, en lien parfait avec les stratégies municipale et communautaire.

VILLAGES ÉTAPES

Et puis, n'oublions pas que notre commune vient d'obtenir le label « Village Étape », synonyme d'attractivité et de savoir accueillir.

A nous tous d'en faire un vrai levier de croissance et de donner envie à tous les estivants de passer, s'arrêter pour une pause ou quelques jours et ainsi découvrir tous les atouts de Varennes et son territoire.



LE LABEL EN 5 CHIFFRES !

68 communes labellisées sont aujourd'hui prêtes à vous accueillir en France. Elles seront au nombre de 80 d'ici 2025 !

ET SI LE VOYAGE COMMENÇAIT SUR LA ROUTE DES VACANCES ?

LE SAVIEZ-VOUS ?

Votre commune est labellisée **VILLAGE ÉTAPE**, un label d'État obtenu pour une durée renouvelable de 5 ans.

LE PRINCIPE ?

Lors de longs trajets, les Villages étapes proposent aux usagers de la route une alternative aux aires de services dans un lieu agréable et plus paisible. Ils sont invités à découvrir votre commune qui s'engage à leur offrir tous les commerces et services nécessaires pour une pause réussie !

3 000 C'est le nombre de **commerçants ambassadeurs** inscrits dans la démarche qualité des Villages étapes

98% des usagers sont **satisfaits** de leur arrêt dans un Village étape

53% des usagers connaissent le label grâce aux **panneaux**

Alors qui mieux que ceux qui y vivent, ceux qui y travaillent et connaissent leur territoire pour faire vivre le label ?



Contribuez vous aussi au maintien du commerce de proximité et au dynamisme de nos communes en choisissant de vous arrêter dans un Village étape.



Prêts à devenir ambassadeur de votre commune ? Parlez-en autour de vous et rejoignez-nous sur les réseaux sociaux avec **#VILLAGETAPE!**



SPORT, VIE ASSOCIATIVE, COMMUNICATION

par Aude PARRET-BONMARTIN, Maire-Adjointe déléguée

PERMANENCES :

chaque vendredi de 11h à 12h et sur rendez-vous

LA VIE ASSOCIATIVE, UNE RICHESSE LOCALE



Les élus et leurs équipes ont besoin des associations, et réciproquement. Comment poser les limites de part et d'autre ? Tout simplement en instaurant quelques règles de bonne conduite.

Souvent très proches au fil du temps, mairie et associations entretiennent parfois une relation étroite, où chaque partenaire ne sait plus quelle est vraiment sa place. La proximité peut être ressentie comme une forme de pression car les associations représentent les habitants et sont conscientes de ce pouvoir.

En effet, il est important de rappeler ce qui est possible ou pas : notamment que la subvention, le prêt de salles communales, le prêt de matériel ... ne sont pas un dû. L'association bénéficiant de subventions devrait conduire des projets d'intérêt général, être ouverte à tous. Ce partenariat avec l'administration est primordial.

L'action associative doit véritablement être le partenaire de l'action communale, et réciproquement, afin de construire des projets communs en s'appuyant sur des structures qui proposent des moyens mutualisés.



DÉFINITIONS DU BÉNÉVOLAT

Le bénévolat, c'est l'art de la gratuité du cœur, du geste et du temps.

Le bénévolat ne connaît d'autres lois que le besoin de l'autre, percevoir avec lui et trouver ensemble les solutions nécessaires.

L'engagement bénévole, ne serait-ce pas là une façon d'humaniser une société qui s'individualise de plus en plus ?

Le bénévolat, c'est une fleur que l'on s'offre.

Le bénévolat, c'est un cheminement personnel : c'est une fenêtre ouverte sur le monde.

Le bénévolat a tellement de valeur qu'il n'a pas de prix.

Plus de 16 millions de bénévoles œuvrent aujourd'hui dans le paysage associatif français. Se sentir utile et faire quelque chose pour autrui est le moteur de ces bénévoles qui s'impliquent dans des domaines d'activité aussi divers que le sport, la culture ou les loisirs, l'humanitaire, la santé ou l'action sociale, la défense des droits ou encore l'éducation.

Merci à tous les bénévoles impliqués au quotidien dans notre commune. Merci aux associations qui jouent un rôle prépondérant et solidaire en cette période de confinement.

NOUVEAUTÉ

Désormais les varennois peuvent bénéficier de l'application IntraMuros.

Elle permet de recevoir directement sur les smartphones les informations publiées par la Mairie : alertes, événements, annuaire des services municipaux, ...

Accès totalement gratuit pour les usagers, il suffit de chercher sur votre mobile l'application IntraMuros, de la télécharger et de mettre vos critères.



ACTION SOCIALE, FAMILLE, AÎNÉS, PORTAGE DE REPAS

par Monique FRIAUD, Maire-Adjointe déléguée

PERMANENCES :
chaque mardi 10h à 12h et sur rendez-vous

Nous vivons une situation exceptionnelle. Nous sommes tous touchés, tous concernés, tous confinés.

Après une première semaine de tétanisation et d'organisation, le temps de la mobilisation est venu.

Partout la solidarité s'est organisée, les idées ont fusé pour s'entraider mais certains seront plus touchés que d'autres. Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) est en capacité de détecter l'angoisse, la détresse des personnes âgées qui «n'osent pas déranger» et qui peuvent s'enfermer dans le huis clos de leur foyer, devenu le refuge de la solitude.

En tant qu'adjointe aux affaires sociales, dès la deuxième semaine de confinement, j'ai appelé le maximum de personnes seules : personnes chez lesquelles nous avons porté le colis de fin d'année, personnes chez lesquelles les aides ménagères interviennent, personnes prenant le portage des repas.

Il fallait mettre en place une démarche urgente afin d'apporter au mieux un soutien à la solitude si dure à supporter. Ces appels ont perduré le temps du confinement.

Tous les Varennois peuvent dire un grand merci aux aides ménagères qui n'ont pas baissé les bras. Elles sont dévouées, courageuses et persévérantes. De même pour les personnes qui portent les repas à domicile et le personnel de cuisine.

Si vous avez autour de vous des personnes seules, signalez-le à l'accueil de la Mairie afin qu'elles soient inscrites sur un registre et qu'elles puissent être appelées en période de crise (sanitaire, canicule, ...).

Par ailleurs, très souvent je propose le portage des repas afin d'éviter de faire les courses.

Le bureau du C.C.A.S. reste ouvert uniquement sur rendez-vous. Mme Chavaillon se fera un plaisir de vous répondre. Tél : 04.70.47.72.04.

En accord avec les assistantes sociales, les familles démunies ont pu se rendre à l'épicerie solidaire « Episol » qui, sans se substituer aux restos du cœur, toujours présents sur la commune, permet d'apporter un soutien aux plus fragiles.

Enfin le personnel du C.C.A.S. tient à remercier les couturières des Ateliers Passions Partagées et tous les autres bénévoles qui les ont aidées pour la confection des masques en tissu.

Recrutement :

Après avoir effectué des missions en qualité de contractuelle, Mme Aurore CHARNET a intégré l'équipe d'aides à domicile du C.C.A.S. Depuis le 2 janvier dernier, elle est agent social stagiaire en vue d'être titularisée l'année prochaine une fois sa formation d'intégration validée.



PERSONNEL COMMUNAL, PRÉVENTION DES RISQUES ET CONDITIONS DE TRAVAIL, INTERCOMMUNALITÉ

par Patrick LHOMME, Maire-Adjoint délégué

PERMANENCES :
sur rendez-vous uniquement

Le quotidien des équipes municipales et du CCAS est très fortement perturbé par la pandémie que nous vivons tous. Trouver le bon équilibre entre poursuite des missions de service public et protection de la santé de chacun relève de la gageure pour la Directrice des services et son encadrement.

En effet, il n'est pas imaginable de stopper totalement l'activité de la ville, dans la mesure où certains services sont indispensables à la vie de nos concitoyens et qu'il faut bien gérer la salubrité, la sécurité, les services à la personne, les réparations urgentes, l'administration générale, les ressources humaines et les finances.

Et puis, naturellement en période de crise, la mairie est le lien prioritaire auquel les habitants se connectent pour obtenir les réponses indispensables, voire simplement se rassurer, et il n'est donc pas pensable de rompre ce lien. Pour autant, les agents comme tous les citoyens sont vulnérables et doivent être protégés pour eux mais aussi pour toutes celles et ceux qu'ils côtoient.

C'est pour toutes ces raisons qu'un plan de continuité d'activité (PCA) a été activé, prenant en compte tous les besoins à satisfaire et la rotation des équipes pour à la fois avoir des réserves au cas où et ne pas exposer inutilement tout le personnel.



Et puis, derrière chaque agent il y a un citoyen qui doit gérer son environnement proche et ses propres contraintes d'organisation ce qui complique encore l'exercice.

Cette période est révélatrice de la capacité d'engagement et de créativité du plus grand nombre au bénéfice des autres et de la force collective qui peut émerger dans l'urgence. Elle va également conduire à repenser pour l'avenir les priorités, les organisations, les moyens et à ce titre va nous permettre de grandir et d'évoluer positivement.

Un grand MERCI à toutes celles et ceux qui par leur comportement exemplaire donnent une très belle image de la collectivité et du service public.

Des partenariats inattendus et des actions solidaires pour soutenir les services publics durant la crise sanitaire : L'Agence Régionale de Santé s'est unie à l'entreprise L'Oréal de Creuzier-le-Vieux pour doter en gel hydroalcoolique les services publics en lien direct avec les populations fragiles. Pour Varennes-sur-Allier le service de portage de repas à domicile et les aides à domicile ont pu bénéficier de cette dotation pour continuer d'assurer leur mission en sécurité.

La Préfecture et le Département ont quant à eux fait un groupement de commandes pour allouer des masques aux aides à domicile et aux maisons de retraites.

Des bénévoles dont celles et ceux de l'Association Ateliers Passions Partagées ont confectionné des masques en tissu qui ont pu être remis en priorité aux aides à domicile et aux bénéficiaires des services municipaux.

CÉRÉMONIE DU PERSONNEL (MÉDAILLES ET RETRAITE)

Vendredi 17 janvier, agents de la Ville, du C.C.A.S. et élus de Varennes-sur-Allier se sont réunis salon d'Honneur afin d'assister à la cérémonie de remise des médailles et des départs en retraite.

Cette année, 3 employées étaient à l'honneur :

Odile DEPALLE et Maryline DUBOSCLARD ont reçu la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon argent pour 20 années de services.

Josiane BOURDIN a fait valoir ses droits à retraite au 1^{er} juin 2019.

Félicitations à toutes et bonne retraite à Mme BOURDIN.



Service de portage à domicile



TRAVAUX, EAU, ASSAINISSEMENT, URBANISME, HABITAT, ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE, SÉCURITÉ

par Jean-Michel ALLAIN, Maire-Adjoint délégué,

PERMANENCES :

chaque lundi de 10h à 12h et sur rendez-vous

ASSAINISSEMENT - ARCHÉOLOGIE

Les fouilles archéologiques de la rue du 4 Septembre sont terminées. Toutes les structures mises à jour ont été fouillées et documentées. Le remblaiement de la tranchée s'est fait le 5 février 2020 par l'entreprise « EVEHA ». Les travaux du réseau d'assainissement se sont enchaînés à l'issue et la circulation rétablie le 20 mars 2020. Les fouilles archéologiques qui devaient se poursuivre rue Carnot en concomitance avec la poursuite des travaux sont actuellement à l'arrêt. Mais le chantier reprendra à l'issue de la période de confinement.



ASSAINISSEMENT, OPÉRATION GROUPEE CHEZ LES PARTICULIERS

Secteur de « Chazeuil », l'entreprise « M.J.T.P. » a terminé ses interventions chez les particuliers.

L'entreprise « LAMOTHE » a terminé sur le site du Moulin Vaque et de la Goutte du Retz. Les travaux concernant le secteur de Gravière étaient en phase de préparation, mais ont dû être interrompus suite au confinement imposé.

L'entreprise « Allier T.P » a terminé ses travaux rue du Clos Richard, pour reprendre rue d'Île de France. Ces travaux ont dû être également suspendus.

CHEMINS DE RANDONNÉE

Dans le cadre de la création de chemins de promenade, une réunion s'est tenue le 4 février 2020 au « Centre Technique Municipal », au cours de laquelle a été validée l'idée que le conseil municipal d'enfants aura pour mission de réfléchir à l'attribution d'un nom pour chaque chemin existant (10 au total).

Actuellement 80% des aménagements des chemins sont réalisés et praticables. Il a également été proposé d'un nouvel aménagement d'un parking au « lavoir » de Chazeuil, afin de faciliter le stationnement des véhicules et des marcheurs. Les services techniques travaillent sur la signalisation, la plantation de végétaux, l'implantation de mobilier et de déco sur les parcours.

L'inauguration de ces chemins se fera par une journée découverte ouverte au public, avec un choix de deux ou trois parcours et une arrivée commune, à une date qui sera précisée ultérieurement.





PARC PHOTOVOLTAÏQUE DE VARENNES-SUR-ALLIER

Jeudi 20 février 2020 a eu lieu la visite inaugurale du parc photovoltaïque sur le site de « Barnier le Vieux » organisée par l'entreprise « BayWare r.e ».

Le projet en quelques chiffres : la puissance installée est de 5 MW, soit une production annuelle de 6000 MWh ce qui équivaut à une consommation annuelle de 1300 foyers, grâce à la pose de 16.000 panneaux.

RECONQUÊTE DU CENTRE-BOURG

Jeudi 16 janvier 2020 le Comité de Pilotage pour la reconquête du centre-bourg s'est réuni afin de valider la stratégie de revitalisation du centre (plan d'actions - plan guide), ainsi que de la stratégie de financement. Au cours de cette réunion 4 axes de la stratégie ont été présentés :

- Améliorer l'image du centre-bourg
- Requalifier le centre-bourg et accroître son activité
- Garantir l'accessibilité pour l'ensemble des usagers
- Créer des lieux de rencontre

Il a été convenu que la nouvelle équipe municipale hiérarchisera les priorités en lien avec les capacités d'investissement de la commune (assainissement, projet d'entrée de ville, projet de la base vie). Néanmoins les fiches actions qui seront réalisées dans le cadre de la suite de l'étude devront être un outil utile aux services pour une bonne mise en œuvre du projet de reconquête.

Cette étude de reconquête de Centre-Bourg d'un montant total HT de 54 925 € a été menée par le bureau d'étude lyonnais Arthur REMY et ses équipes pluridisciplinaires (Filigrane Programmation, Wild Architecture, Donativo-Oxalis, Ingétec). Elle a en outre bénéficié d'un financement public à hauteur de près de 80% avec le Département pour 32 760 € et l'Etat à travers la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour 10 920 €.



TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER DU CONTOURNEMENT

Le 26 février 2020 une réunion de travail a été organisée sur le site de la « Maison blanche » avec les divers responsables en charge des travaux, concernant l'évolution des agencements, la finition des plantations, et la création de la zone d'implantation de roseaux. La réception de la fin des travaux d'aménagement paysager (portés par l'Etat) était prévue pour le 15 avril 2020.



IMMEUBLE FAÏVRE (EX-CHARCUTERIE TREPIED)

L'immeuble acheté par la ville au 7 avenue Victor Hugo, actuellement vacant et à vocation commerciale sera loué au propriétaire du restaurant « Les Landiers » en vue d'y développer une activité de vente de produits du terroir et de vente directe. Pour une meilleure exploitation, les personnels des services techniques de la ville procèdent à la réhabilitation de ce magasin.

DIVERS

Le bâtiment appartenant à Monsieur DOFUNDO situé dans le bas de la rue Jean-Jaurès a été acheté par la commune, les travaux de déconstruction ont débuté fin février, ils ont aussi dû être suspendus quelques temps.



VARENNES/ALLIER

Année 2020												
	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juill.	Août	Sep.	Oct.	Nov.	Déc.
Mercredi			4	1 ^{er}	13	10	8	5	2	14	11	9
Mercredi			18	15	27	24	22	19	16	28	25	23
Mercredi				29					30			

Année 2021												
	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juill.	Août	Sep.	Oct.	Nov.	Déc.
Mercredi	6	3	3	14	12	9	7	4	1 ^{er}	13	10	8
Mercredi	20	17	17	28	26	23	21	18	15	27	24	22
Mercredi			31						29			

Année 2022												
	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juill.	Août	Sep.	Oct.	Nov.	Déc.
Mercredi	5	2	2	13	11	8	6	3	14	12	9	7
Mercredi	19	16	16	27	25	22	20	17	28	26	23	21
Mercredi			30					31				

Année 2023												
	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juill.	Août	Sep.	Oct.	Nov.	Déc.
Mercredi	4	1 ^{er}	1 ^{er}	12	10	7	5	2	13	11	8	6
Mercredi	18	15	15	26	24	21	19	16	27	25	22	20
Mercredi			29					30				

Calendrier de collecte - à conserver -

Mur du cimetière :

Sur le dernier bulletin municipal il était indiqué que les travaux de remise en état du mur allaient bientôt commencer, et bien, c'est chose faite, la reconstruction de ce mur a été confiée à l'entreprise de maçonnerie «ATTIQUE » de Marc DESQUENE et les travaux terminés fin février.

SICTOM :

Depuis le 11 mars 2020 des bacs jaunes ont été distribués gratuitement à chaque foyer en remplacement des sacs jaunes. Nous vous diffusons pour rappel le calendrier de collecte.

N'oubliez pas de sortir votre bac jaune la veille au soir.

TRAVAUX DE VOIRIE

Le programme de voirie, débuté en 2018, a entièrement été réceptionné fin 2019 et a donné lieu aux travaux de réfection des Chemins du Clos Richard, de Mauregard, des Garennes, des Bonnets ainsi qu'à la création d'un chemin de liaison aux Bonnets.

Ce programme d'envergure d'un montant total de 271 088 € HT a été financé à hauteur de 80% par des aides publiques dont le Département de l'Allier pour 30%, une soulte de l'Etat pour 46% et des amendes de police pour 4%.

CHANGEMENT DES HORAIRES D'OUVERTURE DU SERVICE URBANISME

Depuis début 2020, le service urbanisme est ouvert selon les horaires suivants (hors période de crise sanitaire) :

Les lundi et jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Les mardi, mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00

ENFANCE, JEUNESSE, ENSEIGNEMENT, RESTAURANT SCOLAIRE, CULTURE, LOISIRS ET ANIMATIONS

par Nicole CHATELAIN, Maire-Adjoint délégué,

PERMANENCES :

Le mercredi de 17h à 18h et sur rendez-vous uniquement

SAISON CULTURELLE



Le temps d'un après midi, de nombreux visiteurs sont venus se divertir, jouer, s'informer et s'amuser aux jeux vidéo mythiques des années 80 lors d'une animation **Rétro gaming**, le 25 janvier à la salle Max Favalelli.

Cette animation a eu le succès de réunir tous les publics que ce soit des plus jeunes, des adolescents aux parents.

Nous les remercions très chaleureusement pour leur présence.



Le 9 février, les **Copains du Champala** ont une nouvelle fois conquis le public Varennois avec les deux pièces proposées : « Les Occasions du Garage LA GOUPILLE » et « Rumeurs sur les ondes ».

La troupe rencontre à chaque représentation un réel succès dans notre commune et nous les remercions pour la bonne humeur qu'ils transmettent aux spectateurs.



SERVICE ENFANCE

Comité de pilotage des rythmes scolaires

Le lundi 3 février 2020, au salon d'honneur de l'hôtel de ville, les membres du comité de pilotage se sont réunis afin de discuter du renouvellement de la dérogation des rythmes scolaires.

La semaine des quatre jours a été validée par l'ensemble du comité, par les différents conseils d'école et par le Conseil municipal et ce pour une période de 3 années scolaires à compter de la rentrée de septembre 2020.

Le fonctionnement du service périscolaire ainsi que le plan mercredi ont été également présentés lors de cette rencontre à laquelle étaient conviés les personnels enseignants, les représentants des parents d'élèves, les élus de la commission enfance, les délégués départementaux de l'Education Nationale et les services municipaux concernés par les temps de l'enfant.

Accueil de loisirs périscolaire et extrascolaire

Durant la période de crise sanitaire, et notamment les mercredis, les enfants des personnels soignants ont pu être accueillis par les animatrices du service enfance.

En effet, en lien avec l'Education nationale et les services de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, les services municipaux varennois se sont tenus prêts à accueillir les enfants des familles (y compris non varennoises) de soignants sans solution de garde sur les horaires périscolaires et extra-scolaires.

Conseil municipal enfants

Le mardi 18 février 2020, le nouveau Conseil Municipal enfants s'est réuni au salon d'honneur de l'hôtel de ville en présence de Monsieur Le Maire.

A l'issue d'échanges très enrichissants, les nouveaux conseillers ont fait part de nouveaux projets pour la commune et notamment sur la signalétique des chemins de randonnées.

Les conseillers enfants ont reçu, lors des vœux de Monsieur le Maire en janvier dernier, une écharpe tricolore qu'ils porteront à chaque cérémonie.

Les conseillers sont :

Anaïs Azevedo, Lilou Bartolomeu, Morgan Brussat Roche, Nathan Chanier, Léo Chartier, Mahina Chazette, Solal Chazette, Antonino Cirasolo, Aurélien Dailloux, Léna Deladerriere, Lou Ducher, Séléna Granier, Inès Guerra, Ranitéa King Soon, Arthur Lafond, Charline Lecroq, Chanel Maroli, Emma Michel, Clément Miclet, Pol Page, Camille Piessat, Lexa Pissochet, Théo Pouzat, Mathis Renon, Matthew Rondeau, Abigaëlle Sahari, Benoît Saulzet, Angelo Violet .



Magazine trimestriel d'informations municipales gratuit diffusé à 2000 exemplaires (4 n° par an).

Directeur de publication : Roger LITAUDON, Maire - Conception : Marilyn GUYOT - Impression : Alpha Numérique 03000 Moulins

Crédit photos : services municipaux - Dépôt légal mai 2020